

Parc Éolien
LES CHÈVRES BLANCHES

PROCHAINEMENT LE SITE INTERNET
WWW.PARCEOLIEN-LESCHEVRESBLANCHES.FR

APRÈS-MIDI DÉCOUVERTE
MAT DE MESURE POUR L' ÉOLIEN

Vendredi 27 Septembre
de 15h à 19h
Lieu-dit les Chèvres Blanches,
derrière la carrière

Édito

Madame, Monsieur,

Acteur des énergies renouvelables depuis plus de 28 ans, j'ai créé SEIDER en 2007 avec la volonté de développer des projets d'énergies renouvelables locaux, éthiques et responsables. L'équipe SEIDER, basée à CEAULMONT, connaît très bien les enjeux du territoire et les objectifs nationaux politiques de développement des énergies renouvelables. Cette proximité et ces connaissances nous permettent d'être proches des parties prenantes du projet : élus locaux, propriétaires fonciers, exploitants agricoles et riverains.

Nous avons à cœur, bien en amont de l'enquête publique qui interviendra en 2027, de vous tenir informés des avancées du projet, tout au long des mois à venir, afin de vous donner les clés vous permettant de vous faire un avis sur ce projet. A l'aide de bulletins d'informations, dont le premier est entre vos mains, mais aussi à travers le site internet et des permanences publiques, vous en saurez plus sur les études réalisées et les enjeux identifiés. Ainsi, vous pourrez suivre l'évolution de ce projet, des inventaires naturalistes, jusqu'à l'enquête publique qui précèdera l'avis préfectoral.

Ne nous méprenons pas, la loi votée en mars 2023, pour l'**A**ccélération de la **P**roduction d'**É**nergie **R**enouvelable (APER), ne donne pas un blanc-seing aux porteurs de projets mais les oblige à un dialogue territorial qui a toujours été dans l' ADN de SEIDER.

Cette loi, qui s'inscrit dans le cadre d'objectifs européens, vise avant tout à garantir, dans ces périodes d'incertitudes internationales, l'indépendance énergétique de la France qui ne s'élève qu'à 21% de notre consommation. L'accélération de l'autonomie énergétique de la France ne pourra passer que par le développement rapide des énergies renouvelables sur notre territoire.

Je vous dis donc à bientôt pour échanger sur le projet.

Didier Boureaud, Gérant de SEIDER

Mot de votre Maire

Mesdames, Messieurs,

Personne ne peut douter de la volonté et de l'engagement du Conseil municipal de Pouligny-Saint-Pierre dans le développement des nouvelles énergies sur la commune pour l'indépendance énergétique de la France et la lutte contre les changements climatiques.

La loi APER invite les élus à désigner des zones favorables aux nouvelles énergies. L'étude de zones de développement éolien faite en 2010 nous donne un deuxième espace favorable pour un parc éolien situé au nord de la commune, derrière la carrière.

Je vous rappelle que la commune de Pouliny-Saint-Pierre est une des plus étendues du département, 5 000 ha, que nous devons valoriser. Les communes rurales manquent de moyens financiers pour entretenir leur patrimoine et faire perdurer leurs services et leur qualité. Les dotations sont amenées à diminuer et ne seront plus suffisantes. Il est donc essentiel d'anticiper et de s'assurer de nouvelles ressources financières pour préserver l'intégrité de notre commune. **Les projets industriels durables et vertueux développés sur notre commune, comme le sera ce projet éolien, nous permettront de continuer à faire vivre notre village.** Outre cet aspect pécuniaire, la décision du Conseil municipal est également motivée par la volonté de bâtir un avenir serein pour les générations futures.

Le projet de parc éolien les Chèvres Blanches n'est qu'à ses débuts mais je compte sur le professionnalisme du développeur SEIDER pour vous informer de son évolution, comme il s'est engagé à le faire auprès du Conseil municipal et nous serons vigilants sur ce point.

Roland Caillaud, Maire de Pouligny-Saint-Pierre

Développeurs du projet

Le projet éolien les Chèvres Blanches est porté par **V**ents **D**'avenir **D**éveloppement (VDD), fruit du partenariat entre les sociétés SEIDER et GP Joule.

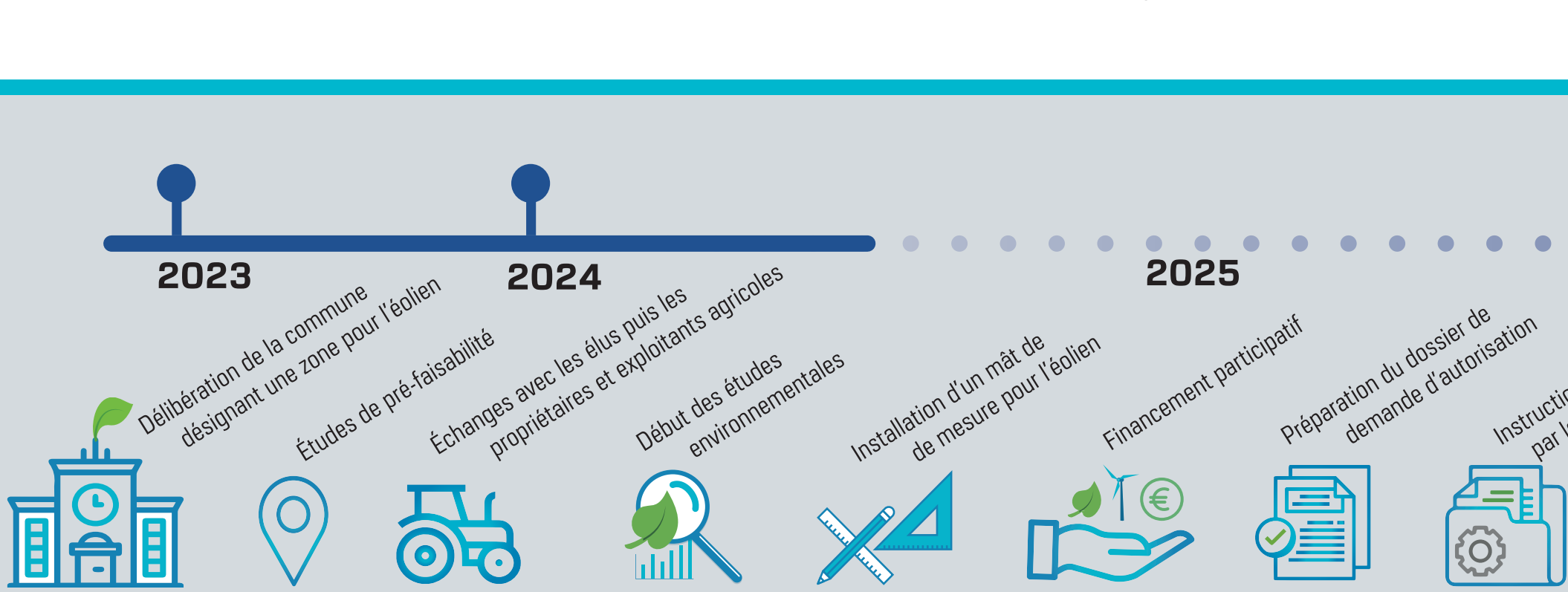
SEIDER, **S**ociété **E**uropéenne d'**I**ngénierie et de **D**éveloppement des **E**nergies **R**enouvelables, est créée en 2007 par Didier Boureaud. Avec 28 années d'expérience dans le secteur des énergies renouvelables et le développement de projets, son dirigeant se démarque des développeurs éoliens habituels. SEIDER crée une nouvelle approche, plus éthique, axée sur le développement harmonieux avec les territoires et le bien-être des acteurs locaux en poussant leur implication dans un développement partagé, notamment via le financement participatif, pour une meilleure acceptabilité. SEIDER, c'est aussi la connaissance des territoires, le conseil auprès des élus des collectivités, le financement participatif potentiel et le développement main dans la main avec les entreprises locales. L'équipe SEIDER est répartie en quatre bureaux dont celui de l'Indre, situé à Ceaulmont, proche d'Argenton-sur-Creuse. **L'équipe SEIDER est fière d'être votre interlocuteur local, au sein de VDD, pour ce projet éolien.**

Fondée en 2009 en Allemagne, l'entreprise GP Joule est issue d'un siècle d'histoire au sein de fermes, passées de l'agriculture arable à l'élevage porcin en passant par le développement des énergies renouvelables. Les représentants du groupe ont hérité d'**un lien fort à la terre, caractérisé par le respect et le sens des responsabilités envers l'environnement et l'humain**, des valeurs communes à SEIDER. Rendre possible l'objectif du 100% renouvelable est ce qui motive leur équipe dans chacun des projets entrepris aussi bien dans le dialogue avec le territoire que dans l'industrialisation. Les bureaux français de GP Joule sont à Strasbourg. Les équipes GP Joule France et Allemagne apportent leurs expériences dans l'étude du gisement de vent et pour le volet financement du projet.



Mise en ligne d'un site Internet dédié

Pour SEIDER, le choix du nom du parc doit raisonner en local. Ce projet étant localisé au lieu-dit les Chèvres Blanches, le nom était donc tout trouvé : Parc éolien les Chèvres Blanches. Quoi de mieux pour un projet éolien, situé à Pouligny-Saint-Pierre, terre reconnue du fromage de chèvre ?
Un site internet, dédié au projet, est en cours de création et sera en ligne dans quelques semaines. Vous pourrez y retrouver les actualités concernant le projet éolien, ce bulletin d'information et bien plus encore !



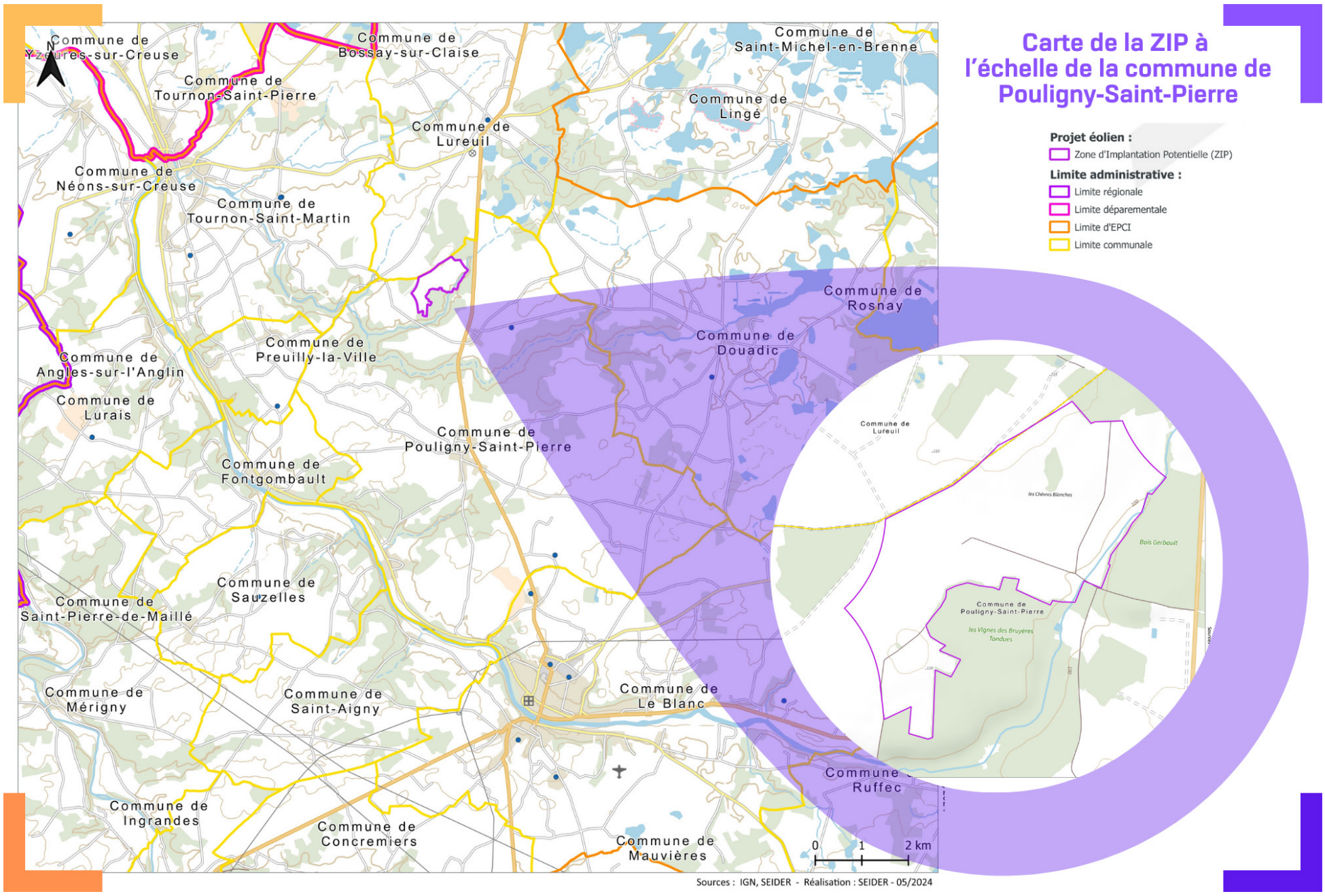
Concrétisation de la loi APER à Pouligny-Saint-Pierre

La loi APER, adoptée en mars 2023, a instauré un nouveau dispositif : les **Z**ones d'**A**ccélération des **E**nergies **R**enouvelables (ZAER). Ce dispositif permet aux communes de définir, par délibération, des zones particulièrement propices au développement de projets d'énergies renouvelables et de leur y attribuer un moyen de production : éolien, photovoltaïque, géothermie, micro-hydroélectrique, etc.

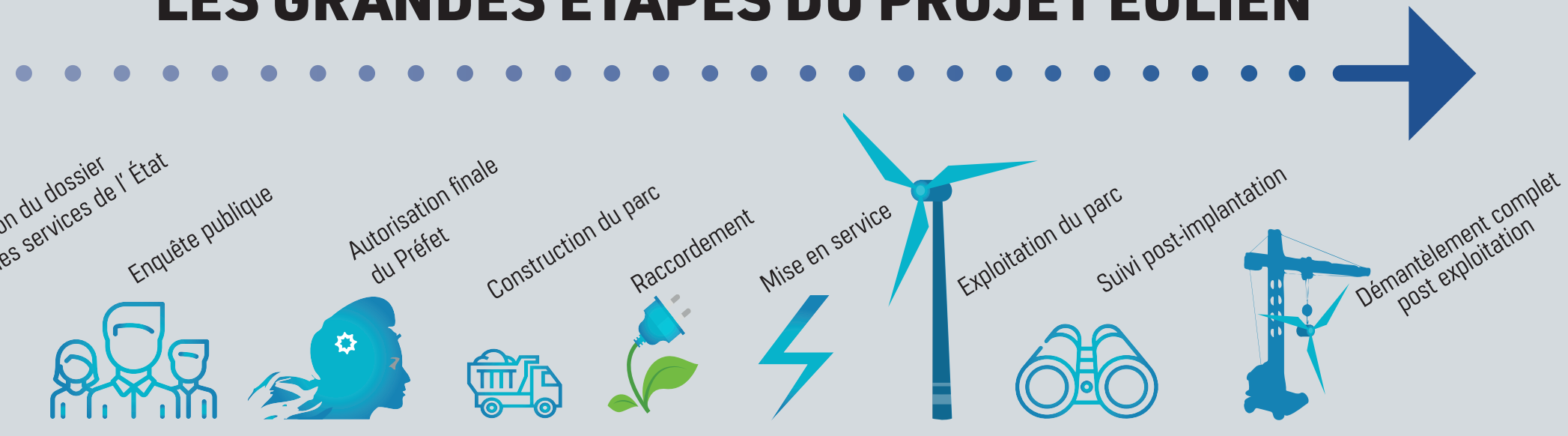
Le Conseil municipal de Pouligny-Saint-Pierre a ainsi décidé, en décembre 2023, de désigner une ZAER dédiée à l'éolien, située au nord de la commune, au lieu-dit les Chèvres Blanches.

La carte ci-dessous présente la **Z**one d'**I**mplantation **P**otentielle (ZIP) retenue par les sociétés SEIDER et GP Joule pour mener une étude de faisabilité relative à l'installation d'un parc éolien. Cette zone, délimitée par un trait violet, constitue le périmètre au sein duquel les éoliennes pourraient être implantées.

Carte de la ZIP à l'échelle de la commune de Pouligny-Saint-Pierre

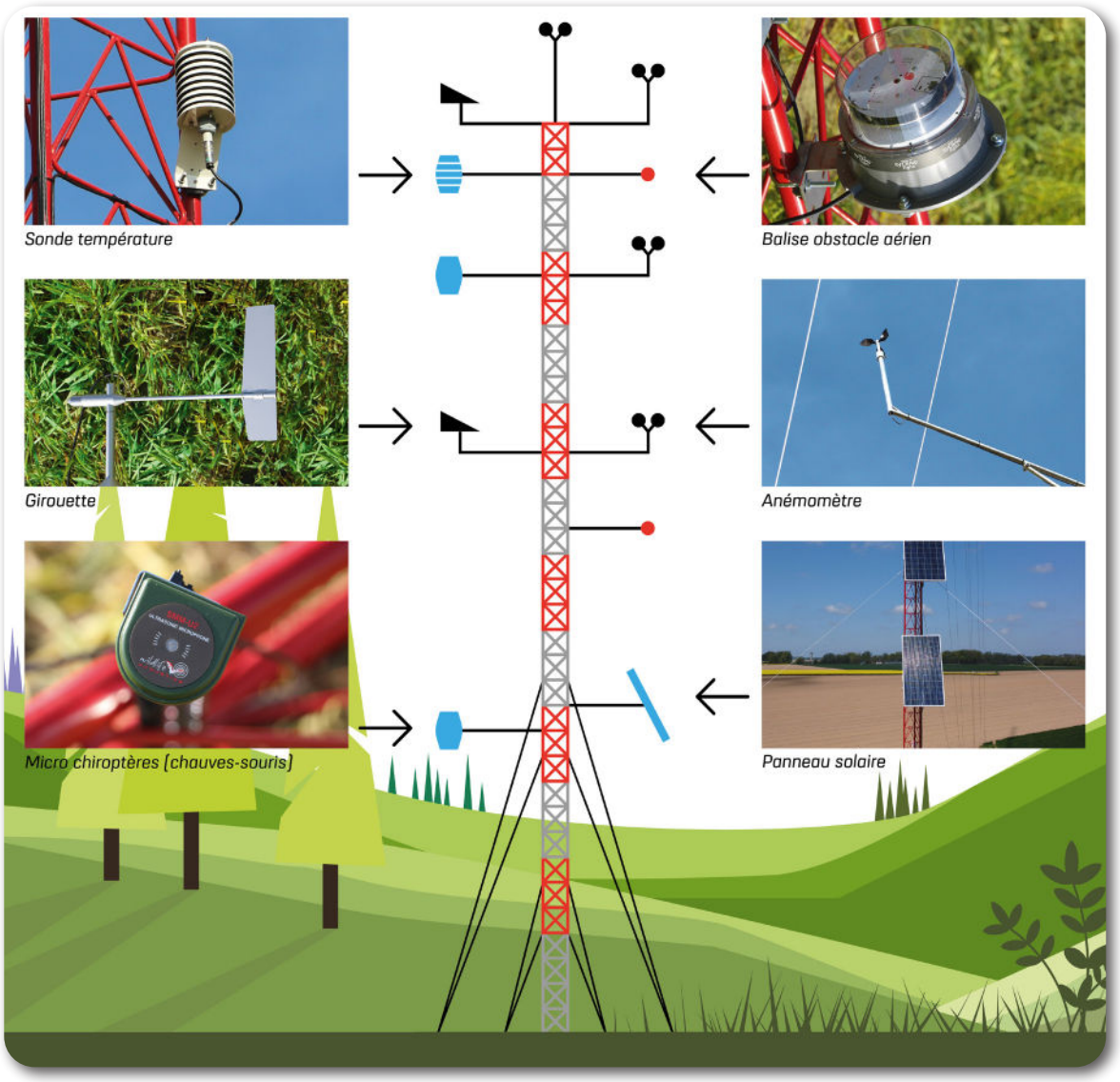


LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET ÉOLIEN



Installation du mât de mesure pour l'éolien

Un mât de mesure de 98 mètres de haut va être installé au cœur de la ZIP, pour une durée comprise entre 1 et 7 ans afin d'étudier le gisement de vent dans la zone.
Il sera équipé de plusieurs anémomètres, pour mesurer la vitesse du vent à différentes hauteurs, de girouettes, pour connaître la direction du vent ainsi que d'autres outils de mesure des conditions météorologiques (baromètre pour connaître la pression atmosphérique, pluviomètre pour mesurer les précipitations et thermomètre).
Ces données seront ensuite analysées par des ingénieurs spécialisés dans l'étude du gisement de vent et nous permettront de choisir l'éolienne la plus adaptée pour le gisement de vent disponible dans la zone d'étude.
Vous êtes invités à venir découvrir cet outil de mesure, le 27 septembre 2024, de 15h à 19h au lieu dit les Chèvres Blanches, derrière la carrière. L'équipe SEIDER sera présente pour répondre à toutes vos questions.



Création graphique : G Comme une idée - Photos: SEIDER

Le saviez-vous ?

Des microphones pour écouter et étudier les chauves-souris seront également installés sur le mât de mesure. Les chiroptères (ou chauves-souris) ont, pour la plupart, recours à l'écholocation pour s'orienter dans l'espace. Ils émettent des ultrasons et écoutent l'écho produit pour identifier des obstacles ou des proies. Ces ultrasons ne sont pas audibles par les humains. Le cycle biologique complet de la chauve-souris (soit 12 mois) sera étudié.

Pour aller + loin

Tout savoir sur l'éolien terrestre

Comment fonctionne l'énergie éolienne et quels sont les impacts de l'éolien en France ? Informez-vous sur cette énergie renouvelable !
www.info-eolien.fr

L'éolien en 10 questions :

L'ADEME publie un guide répondant à 10 questions fréquentes sur ce sujet comme «En quoi l'éolien est essentiel en France ?» Disponible aussi sur le site de HandiCaPZéro.

Nous contacter



SEIDER Normandie
Agence de Ceaulmont
4 La Croix
36200 Ceaulmont

02 19 24 20 58

chateauroux @seider-energies.com

www.seider-energies.com

Création graphique : SEIDER - Crédits photos : SEIDER - Ne pas jeter sur la voie publique